## SOMMAIRE - Mai 1921

## TEXTE

Page	
321 — Le Mois de Marie	JAlbert Foisy.
323 — La caravane passe	PIERRE L'ERMITE.
324 — La soupe de saint Pierre	LE VIEUX MÉNESTREL.
327 — Pour s'orienter dans la question juive	M. l'abbé Antonio Huot (La Semai-
334 — L'imparfait du subjonctif	[ne religieuse.)
336 — Une visite	CLAIRE DURASSIER (La Maison)
339 — Une vie séculaire	FRANCIS-J. AUDET.
341 — Éphémérides canadiennes : avril 1921	
346 — La Machine humaine. — La grue et le bras	LE VIEUX DOCTEUR.
347 — Hydrothérapie. — Les bains	Dr Le Sourd.
351 — Mémento de la tempérance	
352 — Tout doucement	Jean des Blés.
353 — Lampes à arc rotatif pour projecteurs	H. C.
355 — Art culinaire	MARIE ROLLET.
357 — Au coin du feu	
359 — Le capitaine Robert.	Rosa.
360 — A dire: Aux cheveux blancs (poésie)	MILLICENT.
Idéal (poésie)	MILLICENT.
ILLUSTRATIONS	
326 — La paye	
335 — Jeune artiste	
341 — Sir Thomas White	
342 — S. G. Mgr Joseph Hallé	
343 — La cathédrale et l'évêché de S. G. Mgr Hallé, à Hearst	
344 — L'église de la Nativité, à Hochelaga	
350 — Les communiantes	Tableau de M. PAUL THOMAS.
354 — Loin du monde	

"L'Apôtre" est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. "L'Apôtre" répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. "L'Apôtre" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. "L'Apôtre" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à "l'Apôtre" est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

## AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.